



First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF

First Trust Switzerland AlphaDEX[®] UCITS ETF

Compartiments de First Trust Global Funds plc

(Fonds à compartiments multiples et à séparation des passifs entre compartiments)

RAPPORT SEMESTRIEL ET ETATS FINANCIERS NON AUDITES

Pour la période close le 30 juin 2019

Certains compartiments de la Société n'ont pas été approuvés par la FINMA à des fins de distributions à des investisseurs non qualifiés en Suisse et depuis la Suisse. En conséquence, aucune information relative à ces compartiments ne figure dans le présent rapport. Le rapport semestriel contenu dans le présent document a été extrait, traduit et édité à partir du rapport semestriel de la Société qui a été établi en anglais. En cas de différences entre la version anglaise et la traduction, la version anglaise prévaudra.

Numéro d'immatriculation : 514357

First Trust Global Funds plc

SOMMAIRE

Administrateurs et Autres Informations	2
Rapport du Gestionnaire d'Investissement	3
Etat de Situation Financière	5
Etat du Résultat Global	7
Etat des Variations de l'Actif Net Attribuable aux Détenteurs d'Actions de Participation Remboursables	9
Notes aux Etats Financiers	11
Etat du Portefeuille	21
Etat des Opérations d'Achat et de Vente Importantes	28
Total des Frais sur Encours	32
Réglementation sur les Opérations de financement sur titres	33

First Trust Global Funds plc

ADMINISTRATEURS ET AUTRES INFORMATIONS

Conseil d'administration :

James A. Bowen* (EU) (Président)
Andy Roggensack* (EU)
David G. McGarel* (EU)
Bronwyn Wright^ (IRE)
Michael Boyce^ (IRE)
Tom Coghlan^ (IRE)

Dépositaire :

BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited
One Dockland Central
Guild Street
International Financial Services Centre
Dublin 1 D01 E4X0
Irlande

Gestionnaire d'investissement et Promoteur :

First Trust Advisors L.P.
120 E. Liberty Drive
Wheaton
Illinois 60187
Etats-Unis

Conseiller juridique :

Arthur Cox
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Distributeur

First Trust Global Portfolios Limited
Floor 2
8 Angel Court
Londres EC2R 7HJ
Angleterre

Réviseur d'entreprises Indépendant :

Deloitte Ireland LLP
Chartered Accountants & Statutory Audit Firm
29 Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 AY28
Irlande

Introducteur agréé :

Arthur Cox Listing Services Limited
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Secrétaire Général de la Société :

Bradwell Limited
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Agent de tenue du registre :

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
3100 Lake Drive
Citywest Business Campus
Dublin 24 D24 AK82
Irlande

Agent payeur en Suisse

Banque Cantonale de Genève
17 Quai de L'Ile
CH-1204 Genève
Suisse

Siège social :

Arthur Cox Building
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Représentant en Suisse**

Oligo Swiss Fund Services S.A.
Av. Villamont 17
CH-1005 Lausanne
Suisse

Agent administratif :

BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated
Activity Company
One Dockland Central
Guild Street
International Financial Services Centre
Dublin 1 D01 E4X0
Irlande

* Administrateur non dirigeant.

^ Administrateur non dirigeant indépendant.

** En Suisse, le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, la liste des achats et des ventes, les statuts, les rapports annuels et semestriels de l'OPCVM peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse.

Rapport du Gestionnaire d'Investissement pour la période close le 30 juin 2019

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Le First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF vise à offrir aux investisseurs un rendement total, en prenant en compte le rendement en termes de capital et de revenus, qui reflètent le rendement d'un indice d'actions dénommé NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index.

Le First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF vise à offrir aux investisseurs des résultats qui correspondent généralement au prix et au rendement d'un indice d'actions dénommé NASDAQ AlphaDEX® Switzerland Index.

Les First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF et First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF (un « Compartiment » et collectivement les « Compartiments ») ont chacun pour objectif de répliquer la performance de l'indice de rendement total net concerné en cherchant à détenir un portefeuille de valeurs mobilières comprenant la quasi-totalité des titres composant l'indice en question, globalement selon les mêmes pondérations que l'indice.

La composition des titres détenus par chaque Compartiment a fait l'objet d'un ajustement périodique afin de viser à répliquer la composition et la pondération de l'indice concerné.

Les dividendes cumulés sur les titres des Compartiments ont été réinvestis conformément aux indices sous-jacents. En réinvestissant les dividendes, nets des commissions de gestion, dans les indices, la composante liquidités des Compartiments a été maintenue à son niveau minimum.

Cette politique de réinvestissement des revenus est conçue pour atténuer les effets d'une baisse des niveaux de liquidité jusqu'au paiement du dividende dans la mesure où le Compartiment reproduit les indices de performance totale nette. La réexposition des liquidités à l'indice limite non seulement le poids des dividendes mais également des commissions de gestion ou de transaction récurrentes versées aux contreparties en dehors des Compartiments pour la gestion des liquidités à court terme.

En outre, la réplification complète maintient l'erreur de réplification des Compartiments par rapport à l'indice sous-jacent concerné aux niveaux prévus.

Le calcul de l'erreur de réplification doit être basé sur les indices de rendement total net du fait de la politique de réinvestissement des revenus des Compartiments. Les indices de rendement total net sont actuellement accessibles au public.

Point sur la Performance*

Actions de catégorie A du First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Au 30 juin 2019, la Valeur nette d'inventaire (« VNI ») des actions de la catégorie A du First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF était de 219,63 millions EUR. Le Compartiment détenait 150 actions au 30 juin 2019. Il a été procédé au rachat de 1 580 000 actions au cours de la période de six mois couverte par le rapport (- 46,85 millions EUR). Au cours de la période de six mois, le rendement net du Compartiment était de +14,60%, tandis que la performance de son indice de référence, le NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index était de +14,86, soit une performance relative de -0,26%. Au cours de la période considérée, le Compartiment avait une erreur de réplification de 0,010% qui correspondait à nos prévisions. Enfin, l'indice de référence du Compartiment, le MSCI EMU Index, a affiché un rendement de +16,41 au cours de la période de six mois, alors que la performance du Compartiment était de -1,81%.

Actions de catégorie B du First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Au 30 juin 2019, la VNI des actions de catégorie B du First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF était de 15,43 EUR. Le Compartiment détenait 150 actions au 30 juin 2019. Il a été procédé au lancement de 30 000 actions au cours de la période de six mois couverte par le rapport (+ 0,95 million EUR). Au cours de la période de six mois, le rendement net du Compartiment était de +14,54%, tandis que la performance de son indice de référence, le NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index était de +14,86 soit une performance relative de -0,32%. Au cours de la période considérée, le Compartiment avait une erreur de réplification de 0,010% qui correspondait à nos prévisions. Enfin, l'indice de référence du Compartiment, le MSCI EMU Index, a affiché un rendement de +16,41 au cours de la période de six mois, alors que la performance du Compartiment était de -1,87%.

*Les références aux indices de référence sont données à titre indicatif uniquement. Il ne peut être garanti qu'un Compartiment surperforme son indice de référence.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur des performances actuelles ou futures, et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et coûts liés à l'émission et au rachat de parts.

First Trust Global Funds plc

Rapport du Gestionnaire d'investissement pour la période close le 30 juin 2019 (suite)

Point sur la Performance (suite)*

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Au 30 juin 2019, la VNI du First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF était de 2,50 millions CHF. Le Compartiment détenait 39 actions au 30 juin 2019. Il a été procédé au rachat de 150 000 actions (-3,51 millions CHF) au cours de la période de six mois couverte par le rapport. Au cours de la période de six mois, le rendement net du Compartiment était de +18,11%, tandis que la performance de son indice de référence, le NASDAQ AlphaDEX® Switzerland Index était de +18,42 soit une performance relative de -0,31%. Au cours de la période considérée, le Compartiment avait une erreur de réplique de 0,051% qui correspondait à nos prévisions. Enfin, l'indice de référence du Compartiment, le Swiss Market Index, a affiché un rendement de +21,22% au cours de la période de six mois, alors que la performance du Compartiment était de -3,11%.

First Trust Advisors L.P.

17 juillet 2019

*Les références aux indices de référence sont données à titre indicatif uniquement. Il ne peut être garanti qu'un Compartiment surperforme son indice de référence.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur des performances actuelles ou futures, et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et coûts liés à l'émission et au rachat de parts.

First Trust Global Funds plc

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Au 30 juin 2019 (Non-audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total* €
Actif			
Trésorerie (Note 2F)	2 340 484	15 305	2 354 268
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (Note 4)	234 330 202	2 484 378	236 567 724
A recevoir sur la vente de titres	154 802	–	154 802
Revenus capitalisés et autres produits à recevoir	332 771	–	332 771
Total de l'actif	237 158 259	2 499 683	239 409 565
Passif			
Découvert bancaire (Note 2F)	(380)	–	(380)
A payer sur l'achat de titres	(1 966 245)	–	(1 966 245)
Commissions de gestion à payer	(125 401)	(1 312)	(126 583)
Total passif (hors actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables)	(2 092 026)	(1 312)	(2 093 208)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables	235 066 233	2 498 371	237 316 357
Nombre d'actions de participation remboursables en circulation			
Catégorie A	7 120 002	100 002	
Catégorie B	480 002	–	
Valeur nette d'inventaire par action attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables			
Catégorie A	30,85 €	24,98 F	
Catégorie B	32,15 €	–	

*La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

First Trust Global Funds plc

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Au 31 décembre 2018

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total* €
Actif			
Trésorerie (Note 2F)	149 692	–	149 692
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (Note 4)	246 953 962	5 293 236	251 651 050
Revenus capitalisés et autres produits à recevoir	65 825	–	65 825
Total de l'actif	247 169 479	5 293 236	251 866 567
Passif			
Découvert bancaire (Note 2F)	(380)	(1 664)	(1 856)
Commissions de gestion à payer	(141 541)	(2 976)	(144 182)
Total passif (hors actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables)	(141 921)	(4 640)	(146 038)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables	247 027 558	5 288 596	251 720 529
Nombre d'actions de participation remboursables en circulation			
Catégorie A	8 700 002	250 002	
Catégorie B	450 002	–	
Valeur nette d'inventaire par action attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables			
Catégorie A	26,92 €	21,15 F	
Catégorie B	28,44 €	–	

*La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

First Trust Global Funds plc

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF £	Total* €
Revenu			
Revenu d'Investissement (Notes 2C et 2D)	5 855 642	64 738	5 912 974
Bénéfices/(pertes) net(te)s sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	30 277 466	687 317	30 886 155
Total des bénéfices/(pertes) d'investissement	36 133 108	752 055	36 799 129
Charges			
Commissions de gestion (Note 6B)	(796 663)	(12 106)	(807 384)
Total charges	(796 663)	(12 106)	(807 384)
Charges nettes	(796 663)	(12 106)	(807 384)
Coûts de financement			
Retenue à la source (Note 2C et 3)	(1 193 034)	(22 724)	(1 213 159)
Distributions (Note 2H)	(203 591)	–	(203 591)
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des opérations	33 939 820	717 225	34 574 995

Il n'y a pas d'autres pertes ou bénéfices comptabilisés au cours de la période que ceux qui figurent dans les Etats du Résultat Global. Dans le cadre de la production des résultats de la période, tous les montants concernent des opérations en cours.

*La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

First Trust Global Funds plc

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Pour la période close le 30 juin 2018 (Non-audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total* €
Revenu			
Revenu d'Investissement (Notes 2C et 2D)	7 972 793	91 928	8 051 376
Bénéfices/(pertes) net(te)s sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	(9 678 179)	(5 753)	(9 683 097)
Total des bénéfices/(pertes) d'investissement	(1 705 386)	86 175	(1 631 721)
Charges			
Commissions de gestion (Note 6B)	(859 146)	(14 751)	(871 756)
Total charges	(859 146)	(14 751)	(871 756)
Charges nettes	(859 146)	(14 751)	(871 756)
Coûts de financement			
Retenue à la source (Note 2C et 3)	(1 326 363)	(32 209)	(1 353 896)
Distributions (Note 2H)	—	—	—
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des opérations	(3 890 895)	39 215	(3 857 373)

Il n'y a pas d'autres pertes ou bénéfices comptabilisés au cours de la période que ceux qui figurent dans les Etats du Résultat Global. Dans le cadre de la production des résultats de la période, tous les montants concernent des opérations en cours.

*La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ETAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DETENTEURS D' ACTIONS DE PARTICIPATION REMBOURSABLES

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total* €
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables en début de période	247 027 558	5 288 596	251 720 529
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des opérations	33 939 820	717 225	34 574 995
Opérations en Capital :			
Emission d'actions de participation remboursables	7 053 575	1 153 050	8 074 718
Rachat d'actions de participation remboursables	(52 954 720)	(4 660 500)	(57 082 066)
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net provenant des opérations en capital	(45 901 145)	(3 507 450)	(49 007 348)
Ajustement monétaire (Note 2I)	-	-	28 181
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables en fin d'exercice	235 066 233	2 498 371	237 316 357

*La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ETAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DETENTEURS D' ACTIONS DE PARTICIPATION REMBOURSABLES

Pour la période close le 30 juin 2018 (Non-audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total* €
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables en début de période	157 020 062	1 238 954	158 078 840
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des opérations	(3 890 895)	39 215	(3 857 373)
Opérations en Capital :			
Emission d'actions de participation remboursables	219 824 250	4 861 900	223 980 347
Rachat d'actions de participation remboursables	-	-	-
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net provenant des opérations en capital	219 824 250	4 861 900	223 980 347
Ajustement monétaire (Note 2I)	-	-	47 471
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables en fin d'exercice	372 953 417	6 140 069	378 249 285

*La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Pour la période close le 30 juin 2019

1. Organisation

First Trust Global Funds plc (la « Société ») est constituée sous forme de société d'investissement de type ouvert à capital variable en Irlande sous le numéro d'immatriculation 514357, dont le siège social est situé Arthur Cox Building, Ten Earlsfort Terrace, Dublin 2 D02 T380, Irlande. La Société a une structure de fonds à compartiments multiples distincts. Elle présente une séparation des passifs entre les compartiments et est constituée en vertu du droit irlandais sous forme de société anonyme conformément à la Loi sur les Sociétés de 2014 et la Loi relative à la Comptabilité des Sociétés de 2017 (Collectivement, les « Lois sur les Sociétés »), à la Réglementation des Communautés Européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011, dans sa version modifiée (la « Réglementation OPCVM »), et à la Réglementation de la Banque Centrale (Loi de Surveillance et d'Exécution de 2013 (Section 48 (1)) (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2019 (la « Réglementation OPCVM de la Banque Centrale »). Le présent rapport contient les états financiers annuels du First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF (l'« ETF Eurozone ») et du First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF (l'« ETF Suisse »), qui sont immatriculés en Suisse et qui est sont des compartiments de la Société.

Au 30 juin 2019, le Conseil d'administration (le « Conseil d'administration » ou les « Administrateurs ») a approuvé 19 compartiments, dont 2 sont immatriculés en Suisse, notamment l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse. L'ETF Eurozone a commencé à opérer le 22 octobre 2014 et l'ETF Suisse a commencé à opérer le 17 janvier 2017.

Sauf indication contraire, toutes les catégories d'actions énumérées dans le tableau ci-dessous sont non-couvertes.

Nom du Compartiment	Catégorie d'actions	Politique en matière de dividendes	Date de lancement	Bourses
First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF	Actions de catégorie A	Capitalisation	22/10/2014	Euronext Dublin, London Stock Exchange, Euronext Amsterdam, SIX Swiss Exchange, Borsa Italiana, Deutsche Boerse AG
	Actions de catégorie B	Distribution - trimestrielle	16/08/2018	Euronext Dublin, London Stock Exchange, Euronext Amsterdam, Borsa Italiana
First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF	Actions de catégorie A	Capitalisation	17/01/2017	Euronext Dublin, SIX Swiss Exchange

L'objectif d'investissement de l'ETF Eurozone est d'offrir aux investisseurs un rendement total, en prenant en compte le capital et les rendements, qui reflète le rendement d'un indice d'actions dénommé NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index (l'« Indice EZ »). Afin d'atteindre son objectif d'investissement, la politique d'investissement de l'ETF Eurozone est d'investir au moins 90 % de ses actifs nets dans un portefeuille de titres de participation composé de titres de participation de l'Indice EZ ou dans des certificats de dépôt qui peuvent inclure des Certificats de Dépôt Américains (« ADR »), des Certificats de Dépôt Mondiaux (« GDR »), des Certificats de Dépôt Européens (« EDR ») ou autres certificats de dépôt représentant des titres de l'Indice EZ lorsqu'un investissement direct dans un titre composant l'Indice EZ n'est pas possible.

Sous réserve de l'Annexe III du prospectus de la Société, le gestionnaire d'investissement peut également investir dans un portefeuille d'actifs qui peut comprendre des instruments du marché monétaire ou à court terme tels que des titres d'Etat, des acceptations bancaires, des certificats de dépôt et des organismes de placement collectif éligibles qui sont des fonds monétaires et/ou qui ont un objectif et des politiques d'investissement similaires à ceux de l'ETF Eurozone. Le montant susceptible d'être investi dans ces instruments du marché monétaire, instruments à court terme et Organismes de Placement Collectif Eligibles ne dépassera pas 10 % de la VNI de l'ETF Eurozone.

L'objectif d'investissement de l'ETF Suisse est d'apporter aux investisseurs des résultats d'investissement qui correspondent généralement au prix et au rendement d'un indice boursier dénommé NASDAQ AlphaDEX® Switzerland Index (l'« Indice Suisse »). Afin d'atteindre son objectif d'investissement, la politique d'investissement de l'ETF Suisse consiste à investir au moins 90 % de ses actifs nets dans un portefeuille de titres de participation composé de titres de participation de l'Indice Suisse ou dans des certificats de dépôt qui peuvent inclure des ADR, des GDR, des EDR ou autres certificats de dépôt représentant des titres de l'Indice Suisse lorsqu'un investissement direct dans un titre composant l'Indice Suisse n'est pas possible.

Sous réserve de l'Annexe III du prospectus de la Société, le gestionnaire d'investissement peut également investir dans un portefeuille d'actifs qui peut comprendre des instruments du marché monétaire ou à court terme tels que des titres d'Etat, des acceptations bancaires, des certificats de dépôt et des organismes de placement collectif éligibles qui sont des fonds monétaires et/ou qui ont un objectif et des politiques d'investissement similaires à ceux de l'ETF Suisse. Le montant susceptible d'être investi dans ces instruments du marché monétaire, instruments à court terme et Organismes de Placement Collectif Eligibles ne dépassera pas 10 % de la VNI de l'ETF Suisse.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

2. Principales Méthodes Comptables

A. Base de la Préparation et Convention Comptable

Les présents états financiers intermédiaires condensés non-audités pour la période close le 30 juin 2019 (la « Période de déclaration ») ont été préparés conformément aux normes comptables généralement admises en Irlande (« GAAP Irlandais ») y compris la Norme d'Information Financière (« FRS ») 104 - Information Financière Intermédiaire (« FRS 104 »), « La Norme d'Information Financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » publiée par le Financial Reporting Council et la législation irlandaise comprenant les Lois sur les Sociétés, la Réglementation OPCVM, la Réglementation OPCVM de la Banque Centrale et les règles de cotation d'Euronext Dublin, de l'Amsterdam Stock Exchange, du London Stock Exchange, de la Deutsche Boerse, du SIX Swiss Exchange et de la Borsa Italiana. Les états financiers intermédiaires condensés non-audités doivent être lus conjointement avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les Administrateurs de la Société ont adopté la norme FRS 102 « La Norme d'Information Financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » (« FRS 102 ») pour ses états financiers annuels et la norme FRS 104 pour les présents états financiers intermédiaires à compter du 1er janvier 2015. La Société a également appliqué les « Modifications de la norme FRS 102 - Informations sur la hiérarchie de la juste valeur » qui ont été publiées en mars 2016.

La préparation d'états financiers conformes aux normes FRS 102/FRS 104 nécessite l'utilisation de certaines estimations et hypothèses déterminantes qui peuvent affecter les montants des actifs et des passifs comptabilisés à la date d'arrêté des états financiers et le montant des produits et charges comptabilisés au cours de la Période de reporting. Bien que ces estimations soient basées sur les informations les plus précises dont la direction pourrait disposer au sujet du montant, des événements ou des mesures, au final, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les domaines comportant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives sont indiqués dans la note relative à l'estimation de la juste valeur.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité selon le principe du coût historique, modifié par la réévaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

La Société a décidé de ne pas se prévaloir de l'exonération de préparation d'état des flux de trésorerie offerte aux fonds d'investissement à capital variable (qui détiennent une part importante d'investissements hautement liquides et évalués à la juste valeur) au titre de la Section 7 « Etats des Flux de Trésorerie » de la norme FRS 102 et dont il est fait également mention à la Section 10(g) de la norme FRS 104.

Les principales méthodes comptables adoptées par la Société sont reprises ci-dessous et au verso. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été systématiquement appliquées aux périodes présentées.

Les présents états financiers traduits ne sont pas des états financiers légaux.

B. Actifs et Passifs Financiers à la Juste Valeur par le Compte de Résultat

Valorisation des Investissements à la Juste Valeur par le Compte de Résultat

(i) Classification

La Société classe ses investissements en titres de créance et en titres de participation comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Tous les actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils comprennent des titres de participation et des actions assorties de droits de préférence. Tous les dérivés en position créditrice sont déclarés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Tous les dérivés en position débitrice sont déclarés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

(ii) Comptabilisation et décomptabilisation

Les achats et les ventes d'investissements sont comptabilisés à la date de négociation qui correspond à la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'investissement. Les investissements sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie sur des investissements ont expiré ou lorsque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les bénéfices et pertes réalisés sont basés sur la méthode du premier entré premier sorti (« FIFO ») et sont reflétés dans les bénéfices/(pertes) nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat dans les Etats du Résultat Global.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

B. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (suite)

Evaluation des investissements à la juste valeur par le compte de résultat (suite)

(iii) Evaluation initiale

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à la juste valeur. En vertu de la norme FRS 102, pour comptabiliser ses instruments financiers, une entité déclarante doit appliquer (a) l'intégralité des dispositions de la Section 11 « Instruments Financiers Basiques » et la Section 12 « Autres Instruments Financiers » de la norme FRS 102, (b) les dispositions relatives à la comptabilisation et à la mesure de la Norme Comptable Internationale (International Accounting Standard) (« IAS ») 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et Mesure » (« IAS 39 ») et uniquement les dispositions relatives à la communication d'informations des Sections 11 et 12 de la norme FRS 102 ; ou (c) les dispositions relatives à la comptabilisation et à la mesure de la Norme Internationale d'Information Financière (« IFRS ») 9 « Instruments Financiers » (« IFRS 9 ») et les dispositions relatives à la communication d'informations des Sections 11 et 12. La Société a choisi d'appliquer les dispositions relatives à la comptabilisation et à la mesure de la norme IAS 39 et les exigences de communication des Sections 11 et 12.

(iv) Estimation de la juste valeur

Les instruments financiers de chaque Compartiment figurent à leur juste valeur dans les Etats de Situation Financière. La juste valeur des instruments négociés sur des marchés actifs est basée sur les derniers prix du marché cotés et négociés à la Date des Etats de Situation Financière.

Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif si les prix cotés sont facilement et régulièrement accessibles auprès d'une bourse, d'un négociant, d'un courtier, d'un groupe industriel, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence de régulation, et si ces prix représentent des opérations de marché réelles et régulières dans des conditions de pleine concurrence.

C. Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts et de dividendes sur les instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat pour la période sont présentés sous l'intitulé « Revenu d'Investissement » dans les Etats du Résultat Global selon les règles de la comptabilité d'exercice, bruts des retenues à la source qui sont indiquées à part dans les Etats du Résultat Global. Les revenus de dividendes sont inscrits à la date ex-dividende.

D. Revenu provenant des Investissements

La Société enregistre ses opérations d'investissement en fonction de la date de négociation. Les revenus d'intérêts comprennent la capitalisation d'escomptes de marché, d'escomptes liés à l'émission initiale et l'amortissement de primes et sont inscrits en tant que revenus pendant toute la durée de l'investissement sous-jacent.

E. Comptabilisation des Charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans les Etats du Résultat Global, sur la base de la comptabilité d'exercice.

F. Liquidités

Les liquidités et les découverts bancaires sont présentés au comptant, ce qui se rapproche de la juste valeur. Les découverts bancaires sont classés en tant que passifs financiers.

G. Actions de Participation Remboursables

Pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse, les actions peuvent être rachetées sur le marché principal ou secondaire et sont classées en tant que passifs financiers. Le marché primaire est le marché sur lequel les actions des Compartiments sont émises par la Société au profit des Participants Autorisés (« PA ») ou rachetées par la Société auprès des Participants Autorisés. Seuls les Participants Autorisés sont autorisés à souscrire ou à faire racheter des actions sur le marché principe.

Les actions peuvent être achetées ou vendues sur le marché secondaire par tous les investisseurs via une bourse reconnue compétente sur laquelle les actions sont admises à la négociation ou de gré à gré. L'objectif de la cotation des actions en bourse est de permettre aux investisseurs d'acheter et de vendre des actions sur le Marché Secondaire, généralement via un courtier/négociant ou un agent administratif tiers, à des volumes inférieurs à ce qui serait possible s'ils devaient souscrire et/ou faire racheter des actions par l'intermédiaire de la Société sur le Marché Principal.

La juste valeur du passif financier pour les actions de participation remboursables est le montant de rachat par action, calculé comme étant la VNI par action moins les droits et charges associés, et les dividendes de rachat à payer sur les actions ayant fait l'objet d'un rachat.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

H. Distributions aux Détenteurs d'Actions de Participation Remboursables

Les distributions à verser aux détenteurs d'actions de participation remboursables sont comptabilisées dans les Etats du Résultat Global. Les revenus, bénéfices et gains de l'ETF Suisse seront capitalisés et réinvestis pour le compte des actionnaires tandis que l'ETF Eurozone dispose d'une catégorie de distribution. Veuillez vous reporter aux pages 7 et 8 pour de plus amples détails.

I. Devises Etrangères

Les postes des états financiers de la Société sont évalués et présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans laquelle elle opère (la « devise fonctionnelle »). La devise fonctionnelle reflète les opérations, événements et conditions en fonction desquels chaque Compartiment fonctionne et exerce son activité. La devise de présentation de la Société est l'Euro.

La devise fonctionnelle de l'ETF Eurozone est l'Euro.

La devise fonctionnelle de l'ETF Suisse est le Franc suisse.

Afin de combiner les états financiers des Compartiments en vue d'obtenir le total des chiffres (comme la loi irlandaise sur les sociétés l'impose), les montants figurant dans l'Etat de Situation Financière des Compartiments ont été convertis en Euro au taux de change applicable au 30 juin 2019. Les bénéfices de change notionnels de 28 181 € au 30 juin 2019 (30 juin 2018 : bénéfices de 47 471 €) indiqués dans les Etats des Variations de l'Actif Net Attribuable aux Détenteurs d'Actions de Participation Remboursables s'expliquent par le recours à des taux moyens lors de la conversion de l'augmentation/(diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des opérations, de l'émission d'actions de participation remboursables et du rachat d'actions de participation remboursables, tandis que les taux de clôture sont utilisés lors de la conversion des Etats de Situation Financière en fin de période. L'ajustement du taux de change notionnel n'a aucun effet sur la VNI des Compartiments pris séparément.

La Société peut investir dans des actifs libellés dans une autre devise que la devise fonctionnelle de chaque Compartiment. En conséquence, la valeur de l'investissement d'un actionnaire peut être affectée de manière positive ou négative par les fluctuations des taux de change entre les différentes devises. Les opérations en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés dans des devises étrangères sont convertis en Euro au taux de change de clôture applicable à la fin de la période. Les bénéfices et pertes de change liés aux investissements à la juste valeur par le compte de résultat, aux instruments financiers dérivés et à l'ensemble des autres bénéfices ou pertes de change liés aux postes monétaires, y compris les liquidités, sont reflétés dans les bénéfices/(pertes) nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat dans les Etats du Résultat Global.

J. Frais de Transaction

Un Compartiment paye des frais de transaction, tels que des commissions, lorsqu'il achète et vend des titres. Les Frais de transaction désignent les coûts et frais engagés pour l'achat et la vente de titres et d'instruments financiers du portefeuille en tant qu'Investissements, notamment, à titre non exhaustif, les frais et commissions de courtage, les intérêts ou taxes à payer pour ces opérations d'achat et de vente. Les frais de transaction sont inclus dans l'achat et la vente de chaque titre.

3. Fiscalité

Selon le Droit et les pratiques en vigueur, la Société répond aux critères des organismes de placement fixés dans la Section 739B de la Loi de Consolidation Fiscale (Taxes Consolidation Act) de 1997, dans sa version modifiée (la « TCA »). De fait, ses revenus ou ses plus-values ne sont pas imposables en Irlande. Néanmoins, des impôts irlandais peuvent être dus en cas de survenance d'un « fait générateur d'imposition ». Un fait générateur d'imposition comprend toute distribution aux actionnaires ou encaissement, rachat, annulation ou transfert d'actions. La Société ne sera pas imposable en Irlande pour des faits générateurs d'imposition relatifs à :

(a) un actionnaire qui, au moment du fait générateur d'imposition, n'est ni résident irlandais ni résident ordinaire irlandais d'un point de vue fiscal, sous réserve que la Société détienne des déclarations valables adéquates au regard des dispositions de la TCA ; et

(b) certains actionnaires résidents fiscaux irlandais exonérés qui ont fourni à la Société les déclarations légales signées nécessaires.

Ne constituent pas des faits générateurs d'imposition :

(i) toute opération (qui pourrait être un fait générateur d'imposition) portant sur des actions détenues via un système de compensation reconnu désigné par une décision des Services fiscaux irlandais (Revenue Commissioners of Ireland) ; ou

(ii) un transfert d'actions entre époux/partenaires civils et tout transfert d'actions entre époux/partenaires ou anciens époux/partenaires civils au moment d'une séparation de corps, du prononcé d'une décision de dissolution et/ou d'un divorce, selon le cas ; ou

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

3. Fiscalité (suite)

(iii) un échange par un actionnaire, par négociation dans des conditions de saine concurrence dans lequel aucun paiement n'est effectué au profit de l'actionnaire, en actions d'un Compartiment contre des actions d'un autre Compartiment ; ou

(iv) un échange d'actions résultant d'une fusion ou d'une restructuration admissible (au sens de la Section 739H de la TCA) avec un autre organisme de placement.

Les Administrateurs prévoient que les actions des Compartiments ETF seront détenues à tout moment via un système de compensation reconnu. Sur cette base, il n'est pas prévu que naissent des faits générateurs d'imposition au titre desquels la Société sera redevable d'un impôt. Toutefois, si, pour quelque raison que ce soit, les actions cessent d'être détenues via un système de compensation reconnu et si la Société est redevable d'un impôt au titre d'un fait générateur d'imposition, elle est en droit de déduire du paiement découlant de ce fait générateur d'imposition un montant représentant l'impôt en question et/ou le cas échéant, de racheter et d'annuler le nombre d'actions détenues par l'Actionnaire qui est nécessaire pour couvrir le montant de l'impôt. L'Actionnaire concerné devra indemniser et tenir la Société à couvert de toute perte qu'elle pourrait être amenée à subir du fait qu'elle serait redevable d'un impôt à la survenance d'un fait générateur d'imposition.

Autres pays :

Les revenus et les plus-values éventuels perçus sur les investissements effectués par la Société peuvent être soumis à des retenues à la source imposées par le pays dans lequel les revenus/plus-values d'investissement sont perçus et ces retenues sont susceptibles de ne pas être recouvrables par la Société ou ses actionnaires.

4. Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

La Société est tenue de classer les évaluations de la juste valeur au moyen d'une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les évaluations. La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 — Les cours non ajustés cotés sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 — Les données autres que les prix proposés incluses dans le Niveau 1 qui sont observables (c'est-à-dire développées au moyen des données du marché) pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 — Les données ne sont pas observables (c'est-à-dire pour lesquelles les données de marché ne sont pas disponibles) pour l'actif ou le passif.

Au cours de la période close le 30 juin 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucun transfert significatif entre les niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur n'a eu lieu pour les actifs et passifs financiers enregistrés à la juste valeur.

Le niveau dans la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée dans sa totalité est déterminé sur la base de la donnée du plus bas niveau, qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur dans sa totalité. À cette fin, le caractère significatif d'une donnée est estimé par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans sa totalité. Si une évaluation à la juste valeur utilise des données observables qui requièrent un ajustement important sur la base de données non observables, cette évaluation sera une évaluation de Niveau 3. L'évaluation du caractère significatif d'une donnée particulière en vue de l'évaluation de la juste valeur dans sa totalité requiert un jugement, en prenant en compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Aucun titre n'était classé dans le Niveau 3 pour la période close le 30 juin 2019 ou pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les tableaux ci-dessous et au verso présentent une analyse des instruments financiers au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, évalués à la juste valeur conformément à la norme FRS 102 :

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Au 30 juin 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	€	€	€	€
Détenus à des fins de Transaction				
Actions ordinaires	234 330 202	–	–	234 330 202
Total	234 330 202	–	–	234 330 202

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

4. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Au 31 décembre 2018	Niveau 1 €	Niveau 2 €	Niveau 3 €	Total €
Détenus à des fins de Transaction				
Actions ordinaires	246 893 232	–	–	246 893 232
Droits	60 730	–	–	60 730
Total	246 953 962	–	–	246 953 962

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Au 30 juin 2019	Niveau 1 F	Niveau 2 F	Niveau 3 F	Total F
Détenus à des fins de Transaction				
Actions ordinaires	2 484 378	–	–	2 484 378
Total	2 484 378	–	–	2 484 378

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Au 31 décembre 2018	Niveau 1 F	Niveau 2 F	Niveau 3 F	Total F
Détenus à des fins de Transaction				
Actions ordinaires	5 293 236	–	–	5 293 236
Total	5 293 236	–	–	5 293 236

Il n'y a pas eu de passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat détenus sur l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse au 30 juin 2019 ou au 31 décembre 2018.

5. Gestion de portefeuille efficace

La Société peut, pour le compte des Compartiments et sous réserve des conditions et dans les limites fixées par la Banque Centrale, avoir recours à des techniques et des instruments liés à des valeurs mobilières à des fins de gestion de portefeuille efficace, comme décrit dans le prospectus de la Société.

Les opérations à des fins de gestion de portefeuille efficace peuvent être engagées dans le but de parvenir à une réduction des risques, une réduction des coûts ou l'augmentation du capital ou des rendements d'un Compartiment et peuvent avoir un caractère spéculatif. Ces techniques et instruments peuvent comprendre des investissements dans des opérations liées au change tels que des contrats de change à terme, des options sur devises, des futures et des contrats de swap en vue de se couvrir contre certains risques de change.

La Banque Centrale exige que l'ensemble des OPCVM qui utilisent des instruments financiers dérivés aient recours à un processus de gestion du risque qui leur permette de gérer, mesurer et surveiller de manière précise les divers risques associés aux instruments financiers dérivés. Ceci est matérialisé dans le processus de gestion du risque de la Société, qui est un document déposé auprès de la Banque Centrale (le « Processus de Gestion du Risque »).

Le revenu découlant des techniques de gestion de portefeuille efficace comprend les revenus provenant du prêt de titres, les revenus d'intérêt des accords de mise en pension et de prise en pension (présentés dans l'Etat du résultat global) et les bénéfices/pertes réalisé(e)s sur les contrats de change à terme, les contrats d'options sur devises, les futures, les contrats de différence et les swaps (présentés dans l'Etat du résultat global). Ces revenus sont soumis à des frais de transaction qui sont des frais supplémentaires directement attribuables à l'acquisition, l'émission ou la cession d'un actif ou d'un passif financier.

Ces techniques et instruments seront utilisés conformément aux exigences de la Banque Centrale. De nouvelles techniques et de nouveaux instruments pouvant être développés sont susceptibles d'être utilisés par la Société et la Société (sous réserve de ce qui précède) pourra avoir recours à ces techniques.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

6. Contrats Importants et Charges d'Exploitation

A. L'Agent Administratif

La Société a nommé BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company (l'« Agent Administratif ») en tant qu'agent administratif des Compartiments avec la responsabilité d'assurer l'administration au quotidien de la Société, notamment le calcul de la VNI et de la VNI par action de chaque Compartiment.

Le Gestionnaire d'investissement de l'ETF Eurozone et de l'ETF Suisse s'acquitte des commissions de l'Agent administratif se rapportant au compartiment concerné.

La Société paiera des commissions de transaction fixes à l'Agent administratif pour l'ensemble des Compartiments, qui les facturera aux tarifs commerciaux habituels. En outre, l'Agent Administratif aura droit au remboursement de ses notes de frais raisonnables.

B. Le Gestionnaire d'investissement

La Société a désigné First Trust Advisors L.P. (le « Gestionnaire d'Investissement ») en tant que gestionnaire d'investissement de l'ETF Eurozone et de l'ETF Suisse. Le Gestionnaire d'Investissement est une société en commandite avec un commanditaire, Grace Partners of DuPage L.P., et un commandité, The Charger Corporation.

En vertu du contrat de gestion d'investissement, la Société versera au Gestionnaire d'investissement une commission de gestion d'investissement d'un montant de 0,75% de la moyenne de l'actif net quotidien du Compartiment pour les actions de Catégorie A et les actions de Catégorie B, qui sera calculée et capitalisée quotidiennement et payable chaque mois à terme échu.

La Société versera au Gestionnaire d'Investissement, par prélèvement sur les actifs des Compartiments, une Commission de Gestion annuelle correspondant à un pourcentage des actifs nets quotidiens moyens de chaque Compartiment. Le Gestionnaire d'Investissement est chargé de s'acquitter de l'ensemble des charges opérationnelles notamment, à titre non exhaustif, les commissions et charges liées au Dépositaire, à l'Agent Administratif, au Distributeur, à l'Agent de Tenue du Registre et aux Administrateurs, les coûts liés au maintien des Compartiments et toute immatriculation des Compartiments auprès de toute autorité étatique ou de régulation ; la préparation, l'impression et la publication des prospectus, des documents de vente et des rapports aux actionnaires, des commissions réglementaires de la Banque Centrale ou de la bourse et autres agences étatiques ; des frais de commercialisation ; des primes d'assurance ; des frais et dépenses juridiques, d'audit et autres services ; le paiement des frais au titre des sous-licences relatives à l'Indice de chaque Compartiment (le cas échéant) et tous frais ou dépenses liés à la distribution hors intérêts, taxes, commissions de courtage et autres dépenses liés à l'exécution des opérations du portefeuille et les charges extraordinaires.

S'agissant de l'ETF Eurozone et de l'ETF Suisse, une taxe de participation supplémentaire de 0,10% sur les commissions de gestion annuelle susvisée est appliquée ; celle-ci prendra fin le 18 mai 2020.

Dans le cas où les charges opérationnelles, de constitution et/ou d'enregistrement combinées d'un Compartiment dépassent les commissions de gestion indiquées, le Gestionnaire d'Investissement s'acquittera de tout dépassement, par prélèvement sur ses propres actifs.

En outre, le Gestionnaire d'Investissement aura droit au remboursement de ses notes de frais raisonnables.

Le Gestionnaire d'Investissement pourra, par prélèvement sur sa commission, s'acquitter des notes de frais raisonnables de First Trust Global Portfolios Limited en qualité de distributeur des Compartiments.

C. Commission de performance

Aucune commission de performance n'est exigible en ce qui concerne l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse.

D. Le Dépositaire

La Société a nommé BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited (le « Dépositaire ») dépositaire de la Société.

Le Dépositaire sera en droit de percevoir des frais de transaction et des commissions de dépositaire par délégation qui seront facturés aux tarifs commerciaux habituels. Le Dépositaire peut également prétendre au remboursement de ses notes de frais raisonnables.

Le Gestionnaire d'investissement de l'ETF Eurozone s'acquittera des commissions et frais du Dépositaire pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

E. Autres Commissions et frais

Le Gestionnaire d'Investissement s'acquittera des commissions et frais de l'agent de tenue du registre des Compartiments. Outre les commissions et frais que les Compartiments supportent directement, des commissions devront également être payées par les fonds d'investissement dans lesquels les Compartiments investissent.

7. Opérations avec des Parties Liées et Connectées

Relations des administrateurs

M. James A. Bowen est le PDG de First Trust Portfolios L.P. et son entité affiliée, First Trust Advisors L.P., qui est le Gestionnaire d'investissement de la Société.

M. Andy Roggensack est Président de First Trust Portfolios L.P. et son entité affiliée, First Trust Advisors L.P., qui est le Gestionnaire d'investissement de la Société.

M. David G. McGarel est Directeur de l'investissement et Directeur de l'exploitation de First Trust Portfolios L.P. et son entité affiliée, First Trust Advisors L.P., qui est le Gestionnaire d'investissement de la Société.

Mme. Bronwyn Wright, M. Michael Boyce et M. Tom Coghlan sont des administrateurs indépendants de la Société.

Les Administrateurs seront en droit de percevoir des honoraires par prélèvement sur les actifs de la Société à titre de rémunération pour leurs services selon un montant qui sera déterminé ponctuellement par les Administrateurs, sous réserve que le montant total de la rémunération des Administrateurs pour une année donnée ne dépasse pas 40 000 € (ou 45 000 € pour la personne nommée en qualité d'Administrateur chargé de l'efficacité organisationnelle) ou tout autre montant maximum déterminé par les Administrateurs, notifié ponctuellement aux actionnaires et communiqué dans les prospectus de la Société ou les états financiers annuels ou intermédiaires de la Société. Les Administrateurs pourront prétendre au remboursement par la Société de l'ensemble des débours et défraiements qu'ils auront engagés. Au cours de la période close le 30 juin 2019, des rémunérations d'Administrateurs d'un montant de 27 071 € (30 juin 2018 : 21 716 €) ont été versées par le Gestionnaire d'Investissement pour la Société aux administrateurs indépendants.

M. James A. Bowen, M. Andy Roggensack et M. David G. McGarel sont des salariés du Gestionnaire d'investissement et ne perçoivent pas de rémunération pour leurs services en tant qu'Administrateurs.

Les rémunérations payées à First Trust Advisors L.P. pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse pour la période close le 30 juin 2019 représentaient 807 384 € (30 juin 2018 : 871 756 €), dont 126 583 € demeuraient impayés au 30 juin 2019 (31 décembre 2018 : 144 182 €):

Les Administrateurs ont obtenu l'assurance satisfaisante que: (i) conformément à la Réglementation OPCVM de la Banque Centrale, toute opération réalisée entre la Société et/ou le Dépositaire, y compris le Gestionnaire d'investissement et l'Agent administratif et toute société associée ou apparentée à la Société, au Dépositaire, à un délégué ou sous-délégué (« personnes connectées ») est réalisée dans des conditions de saine concurrence et dans l'intérêt des actionnaires; et (ii) des dispositifs, documentés par des procédures écrites, ont été mis en place pour s'assurer que ces obligations soient appliquées à l'ensemble des opérations avec des personnes connectées et que toutes les opérations avec des personnes connectées conclues pendant la période ont été effectuées en conformité avec les obligations. Les Administrateurs ont matérialisé par écrit la manière dont la Société s'est conformée à ces obligations pendant la période, ainsi que les raisons permettant d'affirmer que ces opérations ont respecté ces conditions.

8. Exposition Globale

La Société a recours à un processus de gestion du risque qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque des positions et leur part dans le profil de risque global des Compartiments. Le Gestionnaire d'investissement et la Société auront recours, le cas échéant, à un processus d'évaluation exacte et indépendante de la valeur de tout instrument dérivé de gré à gré. Le Gestionnaire d'investissement appliquera la méthode de l'engagement pour le calcul de l'exposition globale des Compartiments.

9. Rétrocession de commissions

Aucun accord de rétrocession de commissions ou de services de courtage dirigés n'a été conclu par le Gestionnaire d'investissement pour le compte des Compartiments au cours de la période close le 30 juin 2019 et de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

10. Taux de change

La valeur de marché des investissements et autres actifs dans d'autres devises que la devise fonctionnelle de chacun des Compartiments a été convertie au taux de change de clôture du 30 juin 2019 et du 31 décembre 2018.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

Au 30 juin 2019, les taux de change pour la Société et l'ETF Eurozone étaient les suivants :

30 juin 2019

1 EUR = 1,138780 USD

10. Taux de change (suite)

Au 30 juin 2019, les taux de change pour l'ETF Suisse étaient les suivants :

30 juin 2019

1 CHF = 0,900637 EUR

Les taux de change moyens pour la Société pour la période close le 30 juin 2019 étaient les suivants :

30 juin 2019

1 EUR = 1,129176 CHF

1 EUR = 1,129502 USD

Au 31 décembre 2018 31 décembre 2018, les taux de change pour la Société et l'ETF Eurozone étaient les suivants :

31 décembre 2018

1 EUR = 1,143165 USD

Au 31 décembre 2018 31 décembre 2018, les taux de change pour l'ETF Suisse étaient les suivants :

31 décembre 2018

1 CHF = 0,887376 EUR

Les taux de change moyens pour la Société pour la période close le 31 décembre 2018 étaient les suivants :

31 décembre 2018

1 EUR = 1,154760 CHF

1 EUR = 1,180681 USD

11. Séparation des passifs

La Société a été constituée sous forme de fonds à compartiments à séparation des passifs entre les compartiments conformément à la Loi sur les Sociétés et, en tant que tels, en droit irlandais, les actifs d'un compartiment ne seront pas exposés aux passifs des autres compartiments de la Société. Chacun des Compartiments de la Société sera chargé de payer ses commissions et frais peu importe leur degré de rentabilité. Les frais et charges qui ne sont pas spécifiques à compartiment/des compartiments sont alloués au pro-rata sur la base des actifs nets de l'ensemble des compartiments. Nonobstant ce qui précède, il ne peut être garanti qu'en cas d'action en justice à l'encontre de la Société devant des tribunaux d'un autre ressort juridictionnel, la nature séparée des Compartiments soit nécessairement maintenue.

12. Passifs et engagements éventuels

Aucun passif ou engagement éventuel significatif n'existait au 30 juin 2019 ou au 31 décembre 2018 en dehors de ceux qui sont indiqués dans les états financiers.

13. Evénements importants survenus au cours de la période (y compris les modifications apportées au Prospectus)

Aucun événement important affectant les Compartiments n'est survenu au cours de la période allant jusqu'au 30 juin 2019.

14. Evénements importants survenus après la date de clôture de la période financière

Le 15 juillet 2019, le premier addendum au Prospectus ETF a été publié.

La Société a été informée de l'intention de BNY Mellon de fusionner le Dépositaire, BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited, avec BNY Mellon SA/NV, qui est la banque européenne de BNY Mellon. Ce projet de fusion est prévu pour décembre 2019 et reste conditionné par l'approbation réglementaire et l'accord de la high court d'Irlande. Suite à la fusion, les services de dépositaire seront assurés au profit de la Société par le biais de la succursale de Dublin de BNY Mellon SA/NV.

Jusqu'à la date d'approbation des présents états financiers, il n'y a eu aucun autre événement important après le 30 juin 2019 ayant affecté la Société et appelant l'ajustement des présents états financiers ou une mention dudit événement dans les états financiers.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (Non-audité)

15. Date de valorisation

Les états financiers ont été préparés à la dernière date de valorisation de la VNI de la période, qui a été calculée 28 juin 2019 selon les cours applicables à cette date.

16. Approbation des états financiers

Les états financiers ont été autorisés par les Administrateurs le 20 août 2019.

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF

Au 30 juin 2019

Participation	Description des titres	Juste valeur €	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs			
Actions ordinaires (31 décembre 2018 : 246 893 232 EUR - 99,95%)			
Matériaux de base (31 décembre : 25 579 762 EUR - 10,36%)			
142 223	ArcelorMittal	2 238 021	0,95
24 212	Arkema SA	1 980 057	0,84
7 838	BASF SE	501 005	0,21
52 392	Covestro AG '144A'	2 342 446	1,00
42 311	Evonik Industries AG	1 083 585	0,46
37 852	IMCD NV	3 050 871	1,30
15 860	Koninklijke DSM NV	1 723 982	0,73
10 805	LANXESS AG	564 669	0,24
125 895	Navigator Co SA/The	422 756	0,18
83 861	OCI NV	2 024 405	0,86
15 988	Solvay SA	1 456 507	0,62
235 728	Stora Enso OYJ	2 436 249	1,04
6 395	Symrise AG - Class A	541 273	0,23
98 779	UPM-Kymmene OYJ	2 308 465	0,98
75 900	voestalpine AG	2 062 203	0,88
20 064	Wacker Chemie AG	1 396 053	0,60
	Total Matériaux de base	26 132 547	11,12
Communications (31 décembre 2018 : 16 159 063 EUR - 6,54%)			
16 183	1&1 Drillisch AG	474 485	0,20
877 662	Altice Europe NV	2 772 534	1,18
510 081	Bolloré SA	1 979 114	0,84
98 811	Eutelsat Communications SA	1 624 453	0,69
86 039	Hellenic Telecommunications Organization SA	1 118 507	0,48
17 217	Iliad SA	1 700 351	0,72
35 424	Orange SA	491 154	0,21
19 979	Proximus SADP	517 856	0,22
19 680	Stroer SE & Co KGaA	1 299 864	0,55
1 853 000	Telecom Italia SpA/Milano	889 811	0,38
79 267	Telekom Austria AG - Class A	526 333	0,23
79 543	Vivendi SA	1 925 736	0,82
	Total Communications	15 320 198	6,52
Biens de consommation cyclique (31 décembre 2018 : 46 521 638 EUR - 18,83%)			
71 123	Accor SA	2 684 893	1,14
29 885	Bayerische Motoren Werke AG	1 945 215	0,83
21 420	CIE Automotive SA	545 353	0,23
14 620	Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	1 630 861	0,69
108 228	Cie Plastic Omnium SA	2 481 668	1,06
15 310	Continental AG	1 963 048	0,83
36 481	CTS Eventim AG & Co KGaA	1 492 802	0,63
39 323	Daimler AG	1 923 878	0,82
131 268	Deutsche Lufthansa AG	1 978 209	0,84
54 819	Faurecia SA	2 237 163	0,95
50 806	Freni Brembo SpA	514 665	0,22
65 517	Hella GmbH & Co KGaA	2 848 679	1,21
6 266	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	2 345 364	1,00
94 508	Peugeot SA	2 047 988	0,87
179 035	Pirelli & C SpA '144A'	930 624	0,40
45 911	Porsche Automobil Holding SE - Preference	2 623 355	1,12
49 676	Puma SE	2 913 497	1,24

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2019

Participation	Description des titres	Juste valeur €	% de l'actif net
43 596	Renault SA	2 410 423	1,03
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs (suite)			
Actions ordinaires (31 décembre 2018 : 246 893 232 €, 99,95%) (suite)			
Biens de consommation cyclique (31 décembre 2018 : 46 521 638 €, 18,83%) (suite)			
88 067	Ryanair Holdings Plc	890 798	0,38
283 472	Schaeffler AG - Preference	1 855 041	0,79
10 273	SEB SA	1 624 161	0,69
5 233	Sodexo SA	537 952	0,23
59 611	Valeo SA	1 704 875	0,72
14 642	Volkswagen AG - Preference	2 170 237	0,92
14 781	Zalando SE '144A'	576 755	0,25
Total Biens de consommation cyclique		44 877 504	19,09
Biens de consommation non cyclique (31 décembre 2018 : 28 621 995 EUR - 11,59%)			
6 969	BioMerieux	507 692	0,22
15 589	Colruyt SA	795 039	0,34
50 644	Edenred	2 271 890	0,97
71 689	Elis SA	1 143 440	0,49
108 411	Evotec SE	2 664 742	1,13
14 288	Fresenius Medical Care AG & Co KGaA	986 443	0,42
11 504	Heineken Holding NV	1 061 819	0,45
5 460	Heineken NV	535 844	0,23
117 183	Jeronimo Martins SGPS SA	1 659 897	0,71
18 940	Kesko OYJ	926 545	0,39
108 251	Koninklijke Ahold Delhaize NV	2 140 988	0,91
56 946	Korian SA	1 905 413	0,81
2 142	L'Oreal SA	536 571	0,23
42 638	QIAGEN NV	1 521 750	0,65
23 632	Randstad NV	1 141 426	0,48
16 560	Sixt SE	1 559 952	0,66
66 535	Societa Iniziative Autostradali e Servizi SpA	1 085 186	0,46
22 762	Takeaway.com NV '144A'	1 875 589	0,80
Total Biens de consommation non cyclique		24 320 226	10,35
Diversifiés (30 juin 2019 : 0 ; 31 décembre 2018 : 2 512 533 EUR - 1,02%)			
Energie (31 décembre 2018 : 15 365 695 EUR - 6,22%)			
130 418	Eni SpA	1 904 885	0,81
81 103	Neste Oyj	2 420 114	1,03
21 238	OMV AG	910 048	0,39
134 640	Repsol SA	1 856 012	0,79
217 880	Saipem SpA	953 225	0,41
151 475	SBM Offshore NV	2 572 046	1,09
180 927	Siemens Gamesa Renewable Energy SA	2 645 153	1,12
41 490	TOTAL SA	2 044 420	0,87
Total Energie		15 305 903	6,51
Produits et services financiers (31 décembre 2018 : 53 764 941 EUR - 21,76%)			
349 423	Aroundtown SA	2 531 919	1,08
31 130	Assicurazioni Generali SpA	515 513	0,22
201 709	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	991 803	0,42
123 936	Banco Santander SA	505 721	0,22
12 055	BNP Paribas SA	503 477	0,21
74 442	Commerzbank AG	470 399	0,20
141 502	Deutsche Bank AG	959 383	0,41
35 645	Deutsche Wohnen SE	1 150 264	0,49

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2019

17 743 EXOR NV

1 092 969 0,46

Participation Description des titres **Juste valeur €** **% de l'actif net**

Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs (suite)

Actions ordinaires (31 décembre 2018 : 246 893 232 €, 99,95%) (suite)

Produits et services financiers (31 décembre 2018 : 53 764 941 €, 21,76%) (suite)

43 808	FinecoBank Banca Fineco SpA	429 756	0,18
11 692	Gecina SA (REIT)	1 538 667	0,65
119 454	Grand City Properties SA	2 401 025	1,02
4 058	Hannover Rueck SE	577 047	0,25
112 090	Inmobiliaria Colonial Socimi SA (REIT)	1 097 921	0,47
14 079	LEG Immobilien AG	1 396 637	0,59
220 168	Merlin Properties Socimi SA (REIT)	2 686 050	1,14
77 009	Raiffeisen Bank International AG	1 588 696	0,68
59 785	Societe Generale SA	1 328 423	0,57
14 811	Sofina SA	2 482 324	1,06
93 391	TAG Immobilien AG	1 897 705	0,81
29 898	Talanx AG	1 139 114	0,48
57 413	TLG Immobilien AG	1 478 385	0,63
89 893	UniCredit SpA	973 182	0,41
435 667	Unione di Banche Italiane SpA	1 045 601	0,44
462 749	Unipol Gruppo SpA	1 981 954	0,84
1 068 327	UnipolSai Assicurazioni SpA	2 413 351	1,03
173 531	UNIQA Insurance Group AG	1 422 086	0,61
22 226	Vonovia SE	933 492	0,40
14 368	Warehouses De Pauw CVA (REIT)	2 126 464	0,90
Total Produits et services financiers		39 659 328	16,87

Produits industriels (31 décembre 2018 : 32 580 460 EUR - 13,19%)

65 584	ACS Actividades de Construccion y Servicios SA	2 302 654	0,98
8 713	Airbus SE	1 086 337	0,46
26 921	Alten SA	2 837 473	1,21
48 382	Bouygues SA	1 575 802	0,67
140 842	Buzzi Unicem SpA	2 513 326	1,07
78 540	Cellnex Telecom SA '144A'	2 555 692	1,09
18 577	CRH Plc	532 974	0,23
7 527	Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	569 041	0,24
32 023	HeidelbergCement AG	2 278 757	0,97
30 971	Huhtamaki OYJ	1 119 911	0,48
193 344	Infrastrutture Wireless Italiane SpA '144A'	1 668 559	0,71
12 449	Kingspan Group Plc	594 564	0,25
11 025	KION Group AG	611 226	0,26
247 901	Leonardo SpA	2 762 857	1,18
67 012	Metso OYJ	2 315 265	0,98
236 924	Poste Italiane SpA '144A'	2 193 916	0,93
12 605	Safran SA	1 624 154	0,69
13 438	Sartorius AG - Preference	2 422 871	1,03
43 074	Signify NV '144A'	1 119 924	0,48
41 043	Tenaris SA	472 405	0,20
113 841	Valmet OYJ	2 495 395	1,06
17 769	Vinci SA	1 600 276	0,68
Total Produits industriels		37 253 379	15,85

Technologie (31 décembre 2018 : 11 069 917 EUR - 4,48%)

3 072	ASML Holding NV	564 449	0,24
31 111	Bechtle AG	3 142 211	1,34
29 352	CompuGroup Medical SE	2 083 992	0,89

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2019

Participation	Description des titres	Juste valeur €	% de l'actif net
3 869	Dassault Systemes SE	542 821	0,23
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs (suite)			
Actions ordinaires (31 décembre 2018 : 246 893 232 €, 99,95%) (suite)			
Technologie (31 décembre 2018: 11 069 917 €, 4,48%) (suite)			
50 690	Nemetschek SE	2 684 035	1,14
155 888	STMicroelectronics NV	2 431 853	1,03
	Total Technologie	11 449 361	4,87
Services d'utilité publique (31 décembre 2018 : 14 717 228 EUR - 5,96%)			
315 802	A2A SpA	481 914	0,20
102 253	ACEA SpA	1 711 715	0,73
16 437	Elia System Operator SA/NV	1 065 118	0,45
45 176	Endesa SA	1 021 429	0,43
270 153	Enel SpA	1 658 739	0,71
796 606	Hera SpA	2 679 783	1,14
262 536	Iberdrola SA	2 301 391	0,98
677 640	Iren SpA	1 549 085	0,66
61 811	Naturgy Energy Group SA	1 497 680	0,64
64 475	RWE AG	1 397 173	0,59
112 175	Snam SpA	490 317	0,21
181 888	Terna Rete Elettrica Nazionale SpA	1 018 573	0,43
76 408	Uniper SE	2 034 745	0,87
51 545	Veolia Environnement SA	1 104 094	0,47
	Total Services d'utilité publique	20 011 756	8,51
	Total Actions ordinaires	234 330 202	99,69
Droits (30 juin 2019 : 0 ; 31 décembre 2018 : 60 730 EUR - 0,02%)			
Energie (30 juin 2019: 0 ; 31 décembre 2018 : 60 730€ - 0,02%)			
	Total valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs	234 330 202	99,69
	Total Actifs et Passifs Financiers à la Juste Valeur par le compte de résultat	234 330 202	99,69
	Liquidités bancaires et de courtage	2 340 104	1,00
	Autres passifs nets	(1 604 073)	(0,69)
	Actifs nets attribuables aux détenteurs d'actions de participation remboursables	235 066 233	100,00

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2019

	% de l'actif net
Allocation par pays	
Autriche	2,79
Belgique	3,59
Finlande	5,96
France	21,47
Allemagne	26,77
Grèce	0,48
Irlande	0,86
Italie	13,77
Luxembourg	3,25
Pays-Bas	11,35
Portugal	0,89
Espagne	8,51
Total des investissements	99,69
Autres actifs et passifs nets	0,31
Total	100,00
	% du total de l'actif
Analyse du Total des actifs	
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs	98,81
Liquidités	0,99
Autres actifs	0,20
Total actif	<u>100,00</u>

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Au 30 juin 2019

Participation	Description des titres	Juste valeur F	% de l'actif net
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs		
	Actions ordinaires (31 décembre 2018 : 5 293 236F - 100,09%)		
	Matériaux de base (31 décembre : 279 577F - 5,29%)		
2 006	Clariant AG	39 809	1,59
24	Givaudan SA	66 144	2,65
6 904	OC Oerlikon Corp AG	82 296	3,30
	Total Matériaux de base	188 249	7,54
	Communications (31 décembre 2018 : 541 925F - 10,25%)		
1 069	DKSH Holding AG	61 147	2,45
629	Sunrise Communications Group AG '144A'	45 823	1,83
116	Swisscom AG	56 851	2,28
	Total Communications	163 821	6,56
	Biens de consommation cyclique (31 décembre 2018 : 355 620F - 6,72%)		
1 440	Cie Financiere Richemont SA	119 290	4,77
390	Dufry AG	32 245	1,29
92	Georg Fischer AG	85 836	3,44
253	Swatch Group AG/The	70 713	2,83
	Total Biens de consommation cyclique	308 084	12,33
	Biens de consommation non cyclique (31 décembre 2018 : 1 323 283F - 25,02%)		
1 975	Adecco Group AG	115 853	4,64
106	Emmi AG	96 778	3,87
142	Lonza Group AG	46 775	1,87
455	Nestle SA	45 982	1,84
863	Novartis AG	76 980	3,08
298	Roche Holding AG	81 846	3,28
113	Sonova Holding AG	25 063	1,00
29	Straumann Holding AG	24 981	1,00
	Total Biens de consommation non cyclique	514 258	20,58
	Produits et services financiers (31 décembre 2018 : 1 350 063F - 25,53%)		
268	Baloise Holding AG	46 310	1,85
24	Banque Cantonale Vaudoise	18 240	0,73
790	Helvetia Holding AG	96 775	3,87
1 554	Julius Baer Group Ltd	67 537	2,70
1 280	Pargesa Holding SA	96 320	3,86
562	PSP Swiss Property AG	64 124	2,57
40	St Galler Kantonalbank AG	17 600	0,70
240	Swiss Life Holding AG	116 112	4,65
228	Swiss Prime Site AG	19 437	0,78
1 006	Swiss Re AG	99 836	4,00
720	Vontobel Holding AG	39 096	1,56
186	Zurich Insurance Group AG	63 221	2,53
	Total Produits et services financiers	744 608	29,80
	Produits industriels (31 décembre 2018 : 843 856F - 15,96%)		
343	Bucher Industries AG	115 385	4,62
223	Flughafen Zurich AG	40 988	1,64
144	Kuehne + Nagel International AG	20 866	0,84
554	Panalpina Welttransport Holding AG	124 539	4,98
93	Schindler Holding AG	20 209	0,81
713	SFS Group AG	59 250	2,37
437	Sika AG	72 804	2,91

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2019

Participation	Description des titres	Juste valeur F (suite)	% de l'actif net
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs (suite)		
	Actions ordinaires (31 décembre 2018 : 5 293 236 F, 100,09%) (suite)		
	Produits industriels (31 décembre 2018 : 843 856 F, 15,96%) (suite)		
210	VAT Group AG '144A'	25 253	1,01
	Total Produits industriels	479 294	19,18
	Technologie (30 juin 2019: 0 ; 31 décembre 2018: 380 309F, 7,19%)		
	Services d'utilité publique (31 décembre 2018 : 218 603F, 4,13%)		
1 320	BKW AG	86 064	3,45
	Total Services d'utilité publique	86 064	3,45
	Total Actions ordinaires	2 484 378	99,44
	Total valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs	2 484 378	99,44
	Total Actifs et Passifs Financiers à la Juste Valeur par le compte de résultat	2 484 378	99,44
	Liquidités bancaires et de courtage	15 305	0,61
	Autres passifs nets	(1 312)	(0,05)
	Actifs nets attribuables aux détenteurs d'actions de participation remboursables	2 498 371	100,00
			% de l'actif net
	Allocation par pays		
	Suisse		99,44
	Total des investissements		99,44
	Autres actifs et passifs nets		0,56
	Total		100,00
			% du total de l'actif
	Analyse du Total des actifs		
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs		99,39
	Liquidités		0,61
	Total actif		100,00

First Trust Global Funds plc

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF

Pour la période close le 30 juin 2019

Etat des opérations d'achat importantes

Participation	Description des titres	Coût en €
122 709	Valmet OYJ	3 011 095
195 019	Siemens Gamesa Renewable Energy SA	2 964 938
5 717	Puma SE	2 838 140
163 275	SBM Offshore NV	2 790 238
116 859	Evotec SE	2 787 404
267 213	Leonardo SpA	2 733 427
376 638	Aroundtown SA	2 712 723
219 516	Stora Enso OYJ	2 611 028
946 018	Altice Europe NV	2 339 638
255 376	Poste Italiane SpA '144A'	2 290 812
84 660	Cellnex Telecom SA '144A'	2 229 902
498 789	Unipol Gruppo SpA	2 223 919
15 484	Warehouses De Pauw CVA (REIT)	2 200 298
61 378	Korian SA	2 135 909
81 609	Cie Plastic Omnium SA	2 118 015
646 340	Hera SpA	2 105 821
871 013	UnipolSai Assicurazioni SpA	2 099 508
131 695	STMicronics NV	2 054 526
24 534	Takeaway.com NV '144A'	1 815 996
11 073	SEB SA	1 787 351
110 221	ACEA SpA	1 781 059
31 640	CompuGroup Medical SE	1 763 692
126 311	Jeronimo Martins SGPS SA	1 748 490
19 157	Vinci SA	1 717 981
187 047	UNIQA Insurance Group AG	1 714 798
39 321	CTS Eventim AG & Co KGaA	1 693 675
61 885	TLG Immobilien AG	1 687 472
208 404	Infrastrutture Wireless Italiane SpA '144A'	1 661 311
730 420	Iren SpA	1 657 181
396 704	Bolloré SA	1 632 236
60 046	Vivendi SA	1 581 245
37 115	Faurecia SA	1 571 163
35 074	Hella GmbH & Co KGaA	1 568 711
193 128	Iberdrola SA	1 537 951
55 916	UPM-Kymmene OYJ	1 475 323
16 377	Wacker Chemie AG	1 284 829
12 315	Solvay SA	1 265 831

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les achats cumulés d'un titre excédant un pour cent de la valeur totale des achats pour la période.

First Trust Global Funds plc

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (suite)

Etat des opérations de vente importantes

Participation	Description des titres	Produit en €
42 134	Acciona SA	4 330 168
85 596	NN Group NV	3 164 578
82 238	SCOR SE	3 136 745
23 174	Hannover Rueck SE	2 998 485
74 044	Amer Sports Oyj	2 923 412
194 059	Societa Iniziative Autostradali e Servizi SpA	2 863 173
86 193	Klepierre SA (REIT)	2 735 003
38 780	Eurazeo SE	2 553 457
70 841	Cie de Saint-Gobain	2 447 989
64 092	ASR Nederland NV	2 446 581
137 489	Amplifon SpA	2 398 385
4 508 871	Telecom Italia SpA/Milano	2 377 896
121 890	Fortum OYJ	2 342 436
49 500	Brenntag AG	2 306 441
21 507	Thales SA	2 250 510
153 982	Galp Energia SGPS SA	2 246 394
18 173	Ipsen SA	2 220 985
186 430	FinecoBank Banca Fineco SpA	2 138 893
34 395	Bayer AG	2 133 818
10 278	Allianz SE	2 101 748
470 921	Aegon NV	2 090 932
21 995	Covivio (REIT)	2 076 858
10 170	MTU Aero Engines AG	2 062 676
76 698	Proximus SADP	2 010 687
12 147	Teleperformance	2 000 405
27 224	Carl Zeiss Meditec AG	1 980 287
17 618	Wirecard AG	1 953 460
25 500	UCB SA	1 933 506
49 141	Neste Oyj	1 906 359
41 174	Vonovia SE	1 857 052
66 634	APERAM SA	1 847 010
16 657	Sartorius Stedim Biotech	1 841 632
15 142	Safran SA	1 811 182
93 091	GrandVision NV '144A'	1 804 808
3 162	Rational AG	1 779 017
24 663	Amadeus IT Group SA	1 727 823

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les ventes cumulées d'un titre excédant un pour cent de la valeur totale des ventes pour la période.

First Trust Global Funds plc

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Pour la période close le 30 juin 2019

Etat des opérations d'achat importantes

Participation	Description des titres	Coût en F
4 254	Cie Financiere Richemont SA	289 444
2 973	Swiss Re AG	279 723
3 158	DKSH Holding AG	234 078
16 395	OC Oerlikon Corp AG	200 637
881	Panalpina Welttransport Holding AG	133 303
1 621	SFS Group AG	130 454
400	Bucher Industries AG	118 746
197	Helvetia Holding AG	118 216
1 344	Nestle SA	113 139
2 844	Julius Baer Group Ltd	112 354
417	Roche Holding AG	107 187
113	Georg Fischer AG	97 276
1 502	Adecco Group AG	76 419
27	Givaudan SA	64 753
208	Swatch Group AG/The	62 833
228	Lonza Group AG	62 801
203	Zurich Insurance Group AG	62 774
754	Pargesa Holding SA	59 141
117	St Galler Kantonalbank AG	57 918
73	Emmi AG	57 600
620	VAT Group AG '144A'	57 077
275	Schindler Holding AG	56 318
425	Kuehne + Nagel International AG	55 956
127	Swiss Life Holding AG	53 110
718	BKW AG	49 554
520	Novartis AG	44 447
712	Vontobel Holding AG	39 799
346	Dufry AG	34 145
1 651	Clariant AG	32 683
232	Sika AG	31 260
298	PSP Swiss Property AG	30 751

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les achats cumulés d'un titre excédant un pour cent de la valeur totale des achats pour la période.

First Trust Global Funds plc

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF (suite)

Pour la période close le 30 juin 2019 (suite)

Etat des opérations de vente importantes

Participation	Description des titres	Produit en F
520	Swisscom AG	244 802
2 855	Sunrise Communications Group AG '144A'	236 249
323	Straumann Holding AG	221 569
670	Bucher Industries AG	211 609
1 697	Temenos AG	207 609
3 859	Adecco Group AG	205 205
2 814	Cie Financiere Richemont SA	203 172
477	Swiss Life Holding AG	202 702
2 501	Pargesa Holding SA	197 540
1 967	Swiss Re AG	192 108
5 829	Logitech International SA	189 173
1 092	Sonova Holding AG	186 897
309	Helvetia Holding AG	185 026
1 081	Panalpina Welttransport Holding AG	179 772
12 842	OC Oerlikon Corp AG	175 760
2 580	BKW AG	174 384
208	Emmi AG	172 688
1 277	Sika AG	169 546
181	Georg Fischer AG	166 183
581	Roche Holding AG	159 688
901	Flughafen Zurich AG	159 528
1 686	Novartis AG	148 559
932	Baloise Holding AG	142 735
1 396	PSP Swiss Property AG	142 691
495	Swatch Group AG/The	140 882
3 157	LafargeHolcim Ltd	140 006
58	SGS SA	134 956
210	Partners Group Holding AG	133 598
3 037	Julius Baer Group Ltd	126 433
2 089	DKSH Holding AG	125 796
1 394	SFS Group AG	121 132
48	Givaudan SA	118 468
800	Daetwyler Holding AG	117 731
363	Zurich Insurance Group AG	116 400
3 919	Clariant AG	83 949
279	Lonza Group AG	82 206
889	Nestle SA	81 221
761	Dufry AG	78 126
1	Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG	77 861
1 407	Vontobel Holding AG	76 925

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les ventes cumulées d'un titre excédant un pour cent de la valeur totale des ventes pour la période.

First Trust Global Funds plc

Total des Frais sur Encours

Le Total des frais sur encours (« TFE ») est calculé comme étant le total de l'ensemble des charges (hors intérêts bancaires), divisé par l'actif net moyen du compartiment, exprimé sous forme de pourcentage. Les ratios sont annualisés.

Pour les périodes closes le 30 juin 2019 et le 30 juin 2018, les TFE étaient les suivants pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse :

30 juin 2019	TFE annualisé*
Compartiment	
First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF	Catégorie A en EUR : 0,65%
First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF	Catégorie B en EUR : 0,65%
First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF	Catégorie A en CHF : 0,65%

30 juin 2018	TFE annualisé*
Compartiment	
First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF	Catégorie A en EUR : 0,65%
First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF	Catégorie A en CHF : 0,65%

*Aucune commission de performance n'a été payée pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2019.

First Trust Global Funds plc

Réglementation sur les Opérations de financement sur titres

Pour la période close le 30 juin 2019

Aucune opération de financement sur titre n'appelle la communication d'informations au 30 juin 2019 en vertu du Règlement relatif aux Opérations de Financement sur Titres (Règlement (UE) 2015/2365).